

Habiter l'hôtel : un reflet de la précarité dans les agglomérations de Caen, Lisieux et Rouen.

Résumé de la thèse

Dans cette thèse, l'hôtel n'est pas considéré dans sa fonction initiale, l'hébergement temporaire, mais dans son rôle plus marginal de résidence principale. Le phénomène a été abordé à la lumière du concept d'habiter, soit les relations constitutives que les hommes entretiennent à leurs espaces de vie, ces relations étant multidimensionnelles : existentielles, sociales, culturelles, économiques et spatiales.

L'hôtel en tant que logement non ordinaire pose question quant à son habitabilité. Est-il possible de s'installer durablement dans ces établissements, alors qu'ils ne sont pas équipés pour de tels séjours? Est-il possible de se sentir véritablement chez-soi quand on réside dans une seule pièce, parfois en famille, ou lorsque l'on subit le contrôle permanent d'un gérant ? De même on peut s'interroger sur l'image que renvoie à la société ce mode d'habitation. Habiter l'hôtel n'est-il pas stigmatisant ? Comment s'adapte-t-on dans la vie quotidienne à de telles contraintes ?

Afin de répondre à ces questions, trois terrains d'études ont été délimités : les agglomérations de Caen, Rouen et Lisieux. La plupart des sources sur les hôtels ont été explorées. Une enquête exhaustive a été menée dans l'ensemble des parcs de ces trois zones (208 hôtels). Il s'agissait avec ce questionnaire de dresser un tableau général de l'hôtellerie et surtout d'identifier les hôtels abritant des personnes en résidence principale (près de la moitié du parc). Après ce ciblage, des hôteliers ont été interviewés plus en profondeur. Beaucoup ont fait référence aux services sociaux comme acteurs importants de l'hébergement dans les hôtels des plus démunis. Une vingtaine d'institutions publiques et associatives a donc été rencontrée. Enfin, une trentaine d'habitants de chambres d'hôtels ont fait l'objet d'un entretien sur leur vie passée, présente et leurs projets. Les rencontres se passaient dans la mesure du possible dans leur chambre. Une série de photographies et de courts films ont été produits pour l'analyse de l'arrangement de l'espace.

Pour compléter cette palette méthodologique, nous nous sommes installés pour un mois et demi dans des hôtels meublés bon marché de Rouen, afin d'observer au plus près les modes de vie de ces habitants.

Cette thèse se divise en trois volets : le premier montre les profonds bouleversements qu'a connus le monde de l'hôtellerie au cours du XX^{ème} siècle, avec une industrialisation et une mondialisation de l'économie hôtelière, mutations accompagnées de changements structurels de fond. Le second volet définit le peuplement des hôtels et plus spécifiquement leurs résidents principaux. Enfin la troisième partie analyse la vie de ces résidents, leur parcours, leur inscription et leurs pratiques quotidiennes dans l'espace urbain, à partir de leur chambre d'hôtel.

I – Mutations hôtelières

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, hôtels meublés et garnis étaient tellement nombreux dans le paysage urbain qu'ils composaient une forme de logement relativement normalisée. Mais depuis quelques décennies, on annonce la mort des meublés. Cette catégorie est effectivement la plus fragile, face à une nouvelle concurrence et un contexte immobilier inédit. Depuis trente ans le visage de l'hôtellerie change radicalement avec l'introduction d'une nouvelle forme d'hôtel : les chaînes intégrées appartenant à des grands groupes multinationaux. Ces hôtels sont modernes, à l'organisation efficace. Face à cela, la frange la plus compétitive de l'hôtellerie indépendante s'est regroupée en chaînes volontaires, utilisant les mêmes stratégies commerciales que les grands groupes, mais en gardant leur indépendance. Les établissements qui restent en dehors de l'un de ces

deux systèmes de chaînes deviennent très fragiles. Ce sont souvent les établissements les plus anciens, les plus petits, les moins modernes, ceux qui pratiquaient déjà pour beaucoup la location de chambres au mois.

Géographiquement il est aisé de lire ces mutations dans le tissu urbain avec une organisation duale. Le centre-ville reste le fief de l'hôtellerie indépendante, et la périphérie, particulièrement les « entrées de ville », répondent aux nouvelles stratégies des grands groupes hôteliers, à savoir, entre autre, la recherche d'accessibilité.

Malgré ces mutations commerciales, l'utilisation de l'hôtel en résidence principale ne se tarie pas, même si le nombre de meublés, qui avaient principalement cette fonction de logement, diminue. Le recours à l'hôtel comme résidence principale continue car les résidents changent eux-aussi, dans un contexte socioéconomique où de nouvelles formes de pauvreté et de précarité apparaissent, cela supporté par un nouveau cadre institutionnel d'aide sociale faisant appel à toute la diversité du parc hôtelier : de ses formes les plus anciennes au plus modernes.

II – Populations, institutions et précarité

Les statistiques officielles donnent peu d'informations fiables quant à la connaissance du peuplement hôtelier et cela à cause de difficultés méthodologiques importantes concernant de manière générale les recensements dans toutes les formes marginales du logement : méconnaissance des milieux, difficultés d'accès, etc.

Devant les mêmes difficultés méthodologiques pour recueillir une information quantitative correcte nous avons décidé d'aborder la connaissance du peuplement hôtelier et sa définition par un biais déjà tracé par Serge Paugam. C'est à travers l'intensité des relations que les populations ont aux services sociaux que nous avons cherché à comprendre leur profil.

Se dessine ainsi trois types de population :

- Les personnes qui sont placées par les services sociaux, avec prise en charge financière totale de leur hébergement. Elles sont en situation de dépendance et souvent en extrême précarité. On trouve dans cette catégorie une myriade de problématiques socioéconomiques : demandeurs d'asile, réfugiés, femmes victimes de violence, jeunes en décohabitation, personnes malades, etc.
- Les personnes qui ne font pas partie des publics prioritaires des politiques d'action sociale, qui ne sont qu'orientés vers les hôtels, chargés à eux de payer les nuitées avec leurs propres revenus. Il s'agit principalement d'hommes seuls (SDF) et pour beaucoup suivis par des services de tutelles et de curatelles.
- Les personnes en dehors de tout lien avec les services sociaux. Ils résident à l'hôtel souvent à cause de difficultés à trouver un logement plus conventionnel, faute de garant et de caution. On trouve là les résidents classiques des meublés : travailleurs pauvres, chômeurs, retraités au minimum vieillesse, mais aussi de plus en plus d'étudiants.

Cette définition du peuplement hôtelier montre bien une véritable mosaïque sociale. S'il existe un lien entre les occupants de chambres d'hôtel, c'est bien dans la précarité qu'il convient de le chercher. Mais cette précarité n'est pas identique pour tous. Certains sont « justes » pauvres, d'autres en rupture sociale ou familiale profonde.

La précarité se lit également dans les parcours de vie. L'hôtel est un logement parmi d'autres dans le parcours résidentiel des personnes rencontrées. Mais dans tous les cas, il est marquant car souvent

décisif pour l'avenir.

Trois types de trajectoires peuvent mener à l'hôtel :

- les accidents de vie dans un parcours classique, qui font basculer dans la désaffiliation sociale
- les parcours chaotiques qui peuvent commencer dès l'enfance par un placement en institution ou en famille d'accueil, pouvant fragiliser l'individu qui multipliera les logements précaires, voire les périodes à la rue
- les parcours d'exil sont également très présents à l'hôtel, car une fois arrivé en France, il n'existe souvent pas d'autres solutions d'hébergement pour les exilés de la pauvreté.

L'étude des trajectoires résidentielles montre que l'hôtel est véritablement un monde d'entre-deux et d'attente incertaine, presque de suspension. Il est une plateforme stabilisatrice à un moment donné de l'existence, plateforme sur laquelle on se sédentarise, de laquelle on redécollera ou on chutera.

III – Chez-soi et espace-vécu

Comment peut s'exprimer socialement et spatialement l'habiter tenant compte des deux conclusions précédentes : l'hôtel est un logement marginal et la population qui y réside est en situation de fragilité et de précarité. Nous sommes face à une somme de contraintes pour le bien-être et pourtant dans les discours et dans les actes apparaît toujours la manifestation de l'habiter.

Quand on questionne directement les habitants sur la possibilité de constitution d'un chez-soi, deux types explicites de réponses apparaissent :

- la possibilité d'être chez-soi à l'hôtel est toujours de l'ordre de la représentation, du confort ontologique et social. Dans ce cas de figure, l'hôtel est souvent considéré comme une bulle dans laquelle on peut s'isoler, se réfugier contre un monde extérieur jugé hostile.
- L'impossibilité de chez-soi s'exprime beaucoup plus fortement en termes de structure, d'architecture, de réglementation. On reproche l'exiguïté de la chambre, les difficultés à organiser sa vie quotidienne, à cuisiner, laver son linge, aménager et décorer à sa guise. Mais aussi et surtout on reproche la trop forte présence, pour ne pas dire le contrôle, des gérants.

La chambre d'hôtel est résolument pleine de contraintes qui freinent la constitution d'un véritable chez-soi, mais ces contraintes sont largement appropriées et dépassées par les résidents qui par tous les moyens, tentent d'améliorer leur espace de vie, pour simplement vivre le mieux possible dans ces conditions difficiles. L'hôtel bien que contraignant est aussi souvent représenté et pratiqué, en termes de temporalité, comme espace de vie principal. Les espaces vécus des résidents ont comme caractéristiques communes d'être relativement pauvres, se limitant à la fréquentation de lieu fonctionnel, par exemple les lieux de commissions ou les services sociaux. Il est vrai que la dimension économique impacte sur cette limitation. Un résident hôtelier n'a pas ou peu d'argent à dépenser en loisirs et en moyens de transport. Au delà de cette dimension matérielle, l'hôtel reste très souvent un véritable refuge dans lequel on cherche à se reconstituer en se protégeant contre un monde extérieur mal vécu.

Cette thèse démontre, si l'on en doutait, que l'homme a cette capacité à habiter, soit à exister, dans toutes conditions. Toujours on cherche à dépasser les contraintes pour imprimer sa marque personnelle, on construit son monde. Toujours on cherche par ces actes à se constituer ou, dans le cas des hôtels, à se reconstituer.